

11e TOURNOI NATIONAL **MINIMES** LABEL A

21/12 2024

Maison des Arts Martiaux Toulouse



PESÉES

Minimes filles	→	08h30/09h00
Minimes garçons : -34kg, -38kg	→	10h00/10h30
-42kg et -46kg	→	13h00/13h30
de -50kg à +73kg	→	14h30/15h00

11e TOURNOI NATIONAL MINIMES LABEL A

21/12 2024

LIEU :

Maison des Arts Martiaux – Chemin Cassaing – 31500 Toulouse

DATE :

Samedi 21 Décembre 2024

CONTACTS TOURNOI :

- 🔗 Nadir ALI BEY (CTF) : nadir.alibey@ffjudo.com
- 🔗 Comité Haute-Garonne: comite31@ffjudo.com

Inscriptions sur extranet de la FFJDA

Le Comité de la Haute-Garonne de Judo organise la 11ème édition du tournoi national minimex label A, le samedi 21 décembre 2024 à la Maison des Arts Martiaux de Toulouse.

Vous trouverez dans le règlement qui suit les différentes composantes de cette organisation.



RÈGLEMENT DU TOURNOI

Article 1

Ce tournoi s'adresse aux minimes (nés en 2011 et 2012) ceinture orange minimum, Il est ouvert à tous les clubs affiliés à la FFJDA.

Rappel des catégories de poids (pas de tolérance) :

Masculins : -34kg, -38kg, -42kg, -46kg, -50kg, -55kg, -60kg, -66kg, -73kg et +73kg

Féminines : -36kg, -40kg, -44kg, -48kg, -52kg, -57kg, -63kg, -70kg et +70kg

Article 2

Les participants sont engagés par les clubs, les comités départementaux ou les ligues.
Le tirage au sort tiendra compte de l'engagement fait par le responsable de délégation.

Article 3

Le nombre maximum d'engagés par catégorie de poids est limité à 64. La catégorie se déroulera en poules de 3 ou 4 combattants + tableau avec double repêchage jusqu'à 30 combattants. Au-delà, le format est directement en tableau avec double repêchage.

Article 4

Les judokas devront se présenter au contrôle d'engagement avec le passeport sportif en règle et s'être acquitté de **la somme de 5€** par paiement via le QR Code ou le lien ci-joint, et ce **avant le 16 décembre 2024**.

Aucune dérogation ne sera prise en compte.

Article 5

Les horaires sont donnés à titre indicatif ; cependant les organisateurs se réservent le droit de modifier ceux-ci et de statuer en cas de litige pour le bon déroulement de la manifestation.

Article 6

L'engagement des compétiteurs se fait sur le site fédéral ; aucune inscription ne sera prise sur place.

Les inscriptions seront closes le jeudi 12 décembre 2024 et aucun engagement ne pourra être effectué après cette date.



PAIEMENT

QR CODE



[Lien vers la page de paiement](#)

